

« Les effets alarmants d’une sécheresse récurrente »

Ainsi s’exprime le journal « le Monde » du 10 août, rappelant que 2020 sera dans le sillage des sécheresses des années 1976 et 2003 . Déficit d’eau des sols, altération du développement de la végétation, l’Ardèche est en situation de « crise », d’où l’arrêté préfectoral du 4 août, d’interdiction d’usage de l’eau, hors les besoins basiques humains. (Arrêté affiché et envoyé par mail aux personnes dont la mairie à le courriel).
Que chacun ait conscience de la gravité de la situation, et du respect de ces interdictions... Notre comportement civique est un devoir pour tous. L’article 6 de l’arrêté rappelle les sanctions : amende de 5ème classe, jusqu’à 1500€ et 3000€ pour récidive...

Les balades à la fraîche

Une idée pour bien terminer une chaude journée d’été :
« Balade à la fraîche » au Pays de Lamastre !

Sur Saint Barthélémy Grozon auront lieu des promenades semi-nocturnes animées et commentées par des bénévoles passionnés.
- Le 24 août «la nature à bâtons rompus»
- Le 25 août « Poèmes en balade»

Rendez-vous à 18H place de l’église St Barthélemy. Au retour, des petits rafraîchissements
le 26 août « la nature à bâtons rompus».

Ces activités sont organisées par l’office de tourisme, la municipalité et amusaté Boujaté sur St Barthélemy Grozon. Inscription à l’office de tourisme, 2 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Tel : 04 75 06 48 99



Ecole

L’effectif prévu pour la rentrée scolaire est de 37 élèves. La cantine devrait réouvrir normalement.
Le protocole de l’académie ne nous est pas encore parvenu, mais il devrait y avoir un assouplissement des contraintes. Nous attendons les consignes de l’inspectrice pour la mise en place des futures mesures sanitaires.

Mieux connaître les activités diverses de la Commune

« L’Echo des Rives du Grozon » va s’efforcer de présenter à chaque édition, une activité, qu’elle soit économique, artistique, associative...
Si certains d’entre vous souhaitent présenter leur activité, n’hésitez pas à contacter la Mairie.

Afin de faciliter la communication entre la Mairie et tous les citoyens connectés au réseau Internet ou non, ainsi que pour limiter l’empreinte écologique et financière de nos moyens de communication, nous faisons un recensement sur vos préférences pour recevoir l’**Echo des rives de Grozon** et les **informations de la Mairie**. Si vous souhaitez recevoir ces informations, nous vous proposons de vous les faire parvenir par deux voies : sur **format papier** ou par **mail**.

Veuillez ainsi remplir ce formulaire et le retourner à la Mairie :

Nom : Prénom :
☐ Oui, je souhaite recevoir le bulletin et les informations de la Mairie
☐ Sur format papier à cette adresse :
☐ Par mail via cette adresse mail :

Dans un souci de protection des données, ces informations seront soumises à des obligations destinées à protéger la vie privée et les libertés individuelles.



Edito

Chers résidents de Saint-Barthélémy-Grozon,

C’est avec une grande émotion que j’endosse aujourd’hui cet habit de premier magistrat de notre village.
Au nom du nouveau Conseil Municipal, je vous remercie, électrices et électeurs, de la confiance que vous nous avez accordée.

Ce premier mois de mandature a été très intense avec l’obligation de boucler l’élaboration du budget avant le 31 juillet, de désigner les délégués et suppléants dans le cadre de l’élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020 et enfin de mettre en place 17 commissions municipales qui ont toutes un rôle primordial dans la restructuration et le développement de la vie communale.

Je suis heureux et fier de vous présenter, dans le premier bulletin municipal de cette nouvelle mandature, les quinze personnes qui constituent le Conseil Municipal : une équipe où, ensemble, nous mettrons toutes nos compétences et notre disponibilité au service des habitants et dans l’intérêt de notre commune.



Nous comptons vous tenir informés régulièrement des projets, des actions, des difficultés, qui vont pendant ces six années à venir, occuper notre quotidien. Nous vous solliciterons pour avoir vos avis et/ou votre participation. Nous serons à l’écoute et œuvrerons pour qu’un dialogue constructif permette d’avancer, dans la meilleure entente possible.

A cet effet, des groupes de travail seront créés au sein de ces diverses commissions. Ils seront ouverts dès début septembre à tous les habitants qui désirent s’investir au sein de la vie communale selon la politique de la municipalité en matière de démocratie participative et de concertation.

Le mois d’août, malgré la situation sanitaire, reste un mois de vacances. Nous le mettons à profit en organisant plusieurs manifestations dont vous verrez le calendrier ci-après.

Le 27 juillet, avec le soutien de l’Office de Tourisme du Pays du Doux, fut une « première » avec l’accueil non seulement des nouveaux habitants et des vacanciers, mais de toute la population et des artisans ou producteurs locaux ou associations. Merci à chacune et chacun d’entre eux pour leur aide et leur participation.

Jean Paul Deculty
Maire

Budget 2020

Un budget municipal « très calme » pour terminer une année déjà bien engagée. Bâtir un budget au mois de juillet... avec un changement d'équipe, cela veut dire continuer le fonctionnement « normal » et se donner le temps raisonnable pour envisager de nouveaux investissements. En arrondissant les chiffres, pour faciliter la lecture, le fonctionnement s'établit à 483000€, (405 000€ en 2019). Cette augmentation des recettes est uniquement due à un excédent de l'année précédente qui a été saluée lors du conseil municipal du 28 juillet, une dernière année de mandat pendant laquelle les économies réalisées ont permis d'assainir les finances communales. A l'inverse, les dotations qui sont une recette importante ont une fâcheuse tendance à diminuer... « Communes, débrouillez-vous... » En matière d'investissement , si l'année 2019 a permis de compenser le déficit précédent, l'année 2020 est trop avancée pour envisager de nouvelles dépenses de programmes pas encore étudiés. L'investissement effectif (travaux) représente une somme de 41000€ (75000€ prévus en 2019, 25000 réalisés). La section investissement sera donc excédentaire , préparation d'une capacité à voir l'année 2021 assez favorablement. Donc aucun emprunt supplémentaire en 2020, pas de changement de taux d'imposition.

Le budget « de l'eau », qui est annexe par rapport au budget communal, sera présenté lors du prochain bulletin.



Le Temple de Grozon : un test pour le faire vivre, Théâtre le 22 Août à 20h30

Vous avez été nombreux à exprimer l'idée que le temple, équipement utilisé 5 fois par an par l'association protestante, pourrait également jouer un rôle socio-culturel dans la commune. Une rencontre constructive a donc eu lieu avec les responsables de l'association (à Alboussière), et une convention d'usage a été signée pour une représentation théâtrale, ce 22 Août, où nous recevrons une troupe amateur de Chambéry. Nous vous y attendons nombreux ! Ce bâtiment a été inspecté tout récemment, face à des craintes pour sa solidité. Une réparation du toit de l'abside se fera très prochainement. Sa construction sous forme de voute reste solide. Toute la charpente a été refaite il y a une quarantaine d'années et ne présente aucun danger. Aucun signe de mouvement récent en ce qui concerne les murs : le temple est encore là pour longtemps, et nous en sommes très heureux. Il appartiendra aux forces vives de la Commune de proposer des animations correspondant au lieu, et d'en faire un espace vivant, au service de toutes et de tous.



Fête du 27 juillet

Cette soirée a été organisée par la commune en partenariat avec l'office de tourisme de Lamastre. Ce fut un temps de convivialité autour d'un verre, entouré de nos producteurs et artisans locaux ainsi que de nos associations. Ce moment de partage entre habitants, vacanciers et voisins des communes alentours a réunit entre 160 et 200 personnes. Belle soirée rythmée par la présence de 18 musiciens. Merci à toutes et tous pour votre présence !



Présentation de l'équipe municipale, participation aux commissions



Jean Paul Deculty
Maire
Urbanisme / Budget
Eau, assainissement
Appels d'offres
Ordures ménagères
Cimetière



Marie Thérèse De Nomazy
Première adjointe
Urbanisme
Budget
Communication
Batiments communaux
Appels d'offres



Alfred Vey
Deuxième adjoint
Voirie / Urbanisme / Energie, réseaux / Environnement / Batiments communaux / Artisanat, commerce / Appels d'offres



Mauricette Roche
Troisième adjointe
Batiments communaux
Ecole / CCAS
Fêtes et cérémonies
Culture, sport, vie associative / Cimetière



Valentin Gubien
Quatrième adjoint
Voirie
Communication
Agriculture
Artisanat, commerce
Fêtes et cérémonies



Cécile Almy
Elue
Environnement
Communication
Ecole
Culture, sport, vie associative



Catherine Balthazar
Elue
Communication
Ecole
CCAS
Artisanat, commerce
Appels d'offres



Claire Barnasson
Elue
Communication
CCAS
Artisanat, commerce



Anaïs Condomines
Elue
Voirie
Urbanisme
Budget
Eau, assainissement
Appels d'offres



Katia Grange
Elue
Urbanisme
Environnement
Agriculture



Thibaud Ille
Elu _Energie, réseaux/Environnement / Eau, assainissement / Communication / Batiments communaux / Agriculture / Culture, sport, vie associative / Ordures ménagères



Brigitte Julien
Elue
Voirie
Budget
Batiments communaux
Ecole
Fêtes et cérémonies



Dylan Junique
Elu
Voirie
Urbanisme
Agriculture



Fabienne Junique
Elue
Agriculture



Mickaël Valet
Elu
Environnement
Communication
CCAS
Culture, sport, vie associative

Information sur les nouvelles adresses et l'accessibilité des boîtes aux lettres

Nous continuons à finaliser les nouvelles adresses et l'accessibilité aux boîtes aux lettres, c'est pour cela que nous vous demandons de bien vérifier si :

- Vous avez bien les plaques de vos nouveaux numéros de rue,
- Vous les avez bien mises en évidence,
- Votre boîte aux lettres est accessible pour la poste ou les livreurs,
- Votre Nom est bien en évidence sur votre boîte aux lettres.

Si vous n'avez pas votre plaque de numérotation de rue du nouvel adressage, n'hésitez pas à passer à la Mairie pour le récupérer. Nous le tenons à votre disposition.

Ayant un réseau d'entraide bien établi, nous faisons appel à cette solidarité pour vérifier si ces informations arrivent bien à tout votre voisinage. Encore une fois, n'hésitez pas à faire remonter des informations à la Mairie pour nous permettre d'améliorer nos services de communication afin que nous ne laissions personne hors de ce réseau de solidarité et d'information.